



**CIRCULAIRE N° 00749**

**DU 09/02/2004**

**Objet : Enseigner la mémoire – Education à la prévention des crimes contre l' Humanité**

**Réseaux :** Tous

**Niveaux et services :**

- Aux Pouvoirs Organisateurs et aux chefs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire subventionné par la Communauté française ;
- Aux chefs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs et aux chefs des établissements de l'enseignement spécial subventionné par la Communauté française ;
- Aux chefs des établissements de l'enseignement spécial organisé par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs organisateurs et aux directions des centres PMS subventionnés par la Communauté française ;

Pour information :

- Aux membres des services d'inspection ;
- Aux associations de parents ;
- Aux organisations syndicales.

**Autorités :** Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial

**Signataire(s) :** Pierre HAZETTE

**Gestionnaires :** Cellule Démocratie ou Barbarie

**Personne – ressource :** Marcella Colle (02/210.69.00)

**Mots-clés :**

**Duplicata :**

**Objet :** Enseigner la mémoire – Education à la prévention des crimes contre l' Humanité.

Madame, Monsieur,

Lors d'une réunion à Strasbourg, organisée le 18 octobre 2002, les Ministres européens de l'éducation ont exprimé leur désir de tout mettre en œuvre pour éviter les terribles événements survenus lors du siècle dernier. Ils ont prié le Conseil de l'Europe d'organiser une journée de commémoration dans tous les pays membres, selon leur histoire vécue, de développer du matériel éducatif et de mettre sur pied des séminaires pédagogiques.

Le but final est de réaliser à partir des données déjà mentionnées, un réseau européen de sites de commémoration, d'organisations et de fondations.

Partant, la Belgique organise du 16 mars au 20 mars prochains un séminaire autour du thème « Enseigner la mémoire – Education à la prévention des crimes contre l'Humanité » en coopération avec le projet « Enseigner la mémoire » du Conseil de l'Europe.

Ce séminaire s'adresse prioritairement aux professeurs d'histoire et de sciences sociales ou humaines des Etats Membres parties à la Convention culturelle européenne du Conseil de l'Europe (20 personnes) et aux professeurs des différentes communautés linguistiques de Belgique (30 personnes).

J'ai donc le plaisir d'inviter **quinze professeurs en Communauté française** à participer au séminaire. Le nombre de places étant limité, une sélection devra s'effectuer et tiendra compte de l'ordre des inscriptions et de la motivation des demandes.

## **1. Programme**

Le séminaire examinera comment sites historiques, centres didactiques et projets scolaires peuvent contribuer tant à un meilleur enseignement de la mémoire qu'à la prévention des crimes contre l'humanité.

Voici ci-dessous le programme provisoire de ce séminaire. Pour de plus amples informations et mises à jour, je vous invite à consulter le site [www.v-dag.be](http://www.v-dag.be).

- Mardi 16 mars 2004 : Accueil des participants au Sénat.
- Mercredi 17 mars 2004 : Une visite guidée du Musée Juif de la déportation, à la Caserne Dossin de Malines et du Mémorial du Fort de Breendonk, suivie d'une table ronde.
- Jeudi 18 mars 2004 : Une visite du Centre de la Paix, la présentation des modèles d'apprentissage sur l'éducation de la Mémoire et de la Paix. Le rôle de l'enseignement de la mémoire et de la prévention des crimes contre l'humanité sera traité en séance plénière.
- Vendredi 19 mars 2004 : Une étude de cas concernant le rôle d'un Centre d'Education à la Tolérance et à la Résistance, « les Territoires de la Mémoire » à Liège.
- Samedi 20 mars 2004 : Séance plénière : conclusions pédagogiques des différents ateliers de travail et débat.

## **2 .Informations pratiques**

**Lieu :**

Bruxelles

**Dates :**

Du mardi 16 mars 2004 au samedi 20 mars 2004 inclus.

**Langues :**

Anglais – Français

**Prix :**

Le séminaire est entièrement gratuit pour les professeurs de la Communauté française.

**Direction du séminaire :**

Dirk TIMMERMANS

Vredescentrum/v-dag

Tel : 0032 3 475 26 94

Courriel: [mail@vredescentrum.be](mailto:mail@vredescentrum.be)

Site : [www.vredescentrum.be](http://www.vredescentrum.be)

[www.v-dag.be](http://www.v-dag.be)

Marcella COLLE

Communauté française Wallonie Bruxelles

Tel : 00.32.(0)2.210.69.00

Fax : 00.32.(0)2.210.69.03

Courriel : [democratie.barbarie@cfwb.be](mailto:democratie.barbarie@cfwb.be)

**Inscription :**

Toute inscription peut se faire via le bulletin prévu à cet effet et figurant en page 4 de la présente circulaire.

Je vous remercie de votre coopération.

Bruxelles, le

**Le Ministre de l'Enseignement secondaire  
et de l'Enseignement spécial**

**Pierre HAZETTE**

